

**ÉTABLISSEMENT DES COÛTS DE
L'UTILISATION DE L'USINE LSR PAR
L'ACTIVITÉ NON RÉGLEMENTÉE**

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION.....	3
1. UTILISATION DE L'USINE LSR	3
1.1. Données sur les capacités de chaque activité de l'usine LSR.....	4
1.2. Répartition des coûts de l'usine LSR.....	6
1.3. Coûts unitaires moyens et coût d'utilisation pour le client GM GNL.....	6
2. COÛT DE MAINTIEN DE LA FIABILITÉ.....	7
3. TRAITEMENT À LA CAUSE TARIFAIRE 2018.....	7
CONCLUSION	7
ANNEXE 1 – Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR à la Cause tarifaire 2018	

INTRODUCTION

1 Ce document a pour objectif de présenter la description détaillée de la méthode d'établissement
2 des coûts de l'utilisation de l'usine LSR par l'activité non réglementée. Ces coûts seront appliqués
3 en réduction du revenu requis de la Cause tarifaire 2018 de Société en commandite Gaz Métro
4 (« Gaz Métro »). Dans le présent document, le terme « client GM GNL » sera utilisé pour référer
5 à l'activité non réglementée.

6 Les éléments suivants seront couverts :

- 7 1. évaluation des coûts d'utilisation de l'usine LSR, ventilation à travers les différents types
8 d'activités et détermination des coûts unitaires moyens;
- 9 2. impact sur la structure d'approvisionnement et évaluation de la capacité à contracter par
10 le client GM GNL afin d'assurer le maintien de la fiabilité; et
- 11 3. traitement dans les pièces de la Cause tarifaire 2018.

12 Les travaux pour l'ajout d'un nouveau liquéfacteur appartenant au client GM GNL (liquéfacteur 2)
13 ayant été complétés au cours de l'exercice 2017, il n'est pas prévu que le client GM GNL ait
14 recours au liquéfacteur appartenant à Gaz Métro (liquéfacteur 1) durant l'exercice 2018 pour
15 effectuer ses ventes de GNL. Depuis l'exercice 2017, le client GM GNL est assujéti à l'ensemble
16 des Conditions de service et Tarif de Gaz Métro. En conséquence, l'évaluation des coûts reliés à
17 la fourniture, le transport, l'équilibrage, la distribution et le système de plafonnement et d'échange
18 de droits d'émission de gaz à effet de serre n'est pas nécessaire.

1. UTILISATION DE L'USINE LSR

19 Il y a cinq types d'activité à l'usine LSR : l'entreposage, la liquéfaction en été à partir du
20 liquéfacteur 1 (liquéfaction 1 en été), la liquéfaction en hiver à partir du liquéfacteur 1 (liquéfaction
21 1 en hiver), la liquéfaction à partir du liquéfacteur 2 et la regazéification. De plus, physiquement,
22 une évaporation du gaz naturel est observée quotidiennement. Cette évaporation retourne dans
23 le réseau gazier de Gaz Métro. Ces éléments seront considérés dans la détermination du coût
24 de l'utilisation de l'usine LSR pour les besoins du client GM GNL.

25 La période d'hiver visée dans le présent exercice couvre la période du 16 décembre au 15 mars.

1 Le processus d'évaluation des coûts unitaires moyens d'utilisation de la capacité de l'usine LSR
2 est le suivant :

- 3 1. répartition des coûts de l'usine LSR entre les cinq types d'activité, en distinguant les coûts
4 fixes et les coûts variables;
- 5 2. établissement d'un coût unitaire moyen pour les activités d'entreposage, de liquéfaction 1
6 en été et de liquéfaction 1 en hiver (coûts fixes et variables); et
- 7 3. évaluation de la portion des coûts attribués au client GM GNL pour chaque service qui lui
8 sera fourni.

9 Cette approche permet d'identifier spécifiquement les différents coûts reliés à l'utilisation de
10 l'usine LSR en fonction de ses activités distinctes et de les attribuer adéquatement entre l'activité
11 réglementée et le client GM GNL. Les coûts unitaires moyens sont obtenus en divisant les coûts
12 reliés à chaque type d'activité par un dénominateur particulier à chaque cas qui sera expliqué en
13 détail dans les sous-sections suivantes. L'annexe 1 présente l'évaluation des coûts unitaires
14 moyens d'utilisation de l'usine LSR pour la Cause tarifaire 2018.

1.1. DONNÉES SUR LES CAPACITÉS DE CHAQUE ACTIVITÉ DE L'USINE LSR

Entreposage (annexe 1, tableau 1, lignes 1 à 3)

15 La capacité totale d'entreposage de l'usine LSR est de 58 591 10³m³. La capacité de volume
16 utile s'élève à 56 600 10³m³. Cette capacité sera utilisée pour déterminer le coût unitaire
17 moyen des frais fixes de cette activité.

18 La capacité d'entreposage maximale requise qui est réservée au client GM GNL pour
19 répondre à ses besoins, hiver comme été, en fonction de sa projection des ventes de GNL
20 pour 2018 est de 1 300 10³m³.

Liquéfaction 1 (annexe 1, tableau 1, lignes 4 à 12)

21 La capacité potentielle de liquéfaction 1 de 55 300 10³m³ est attribuée entièrement à l'activité
22 réglementée puisque le client GM GNL n'utilisera pas le liquéfacteur 1 (annexe 1, tableau 1,
23 lignes 4 à 6). Ainsi, la totalité des coûts fixes relatifs à l'activité de liquéfaction 1 sont attribués

1 à l'activité réglementée.

2 La quantité annuelle de demande liquéfiée à partir du liquéfacteur 1 est utilisée pour répartir
3 les coûts variables de liquéfaction 1 et elle est scindée en deux éléments : la quantité annuelle
4 de demande liquéfiée en été et la quantité annuelle de demande liquéfiée en hiver.
5 L'évaporation engendrée par chaque type de liquéfaction est ajoutée directement à chacune
6 d'elles, comme présenté au tableau 2 de l'annexe 1.

7 • La quantité annuelle de demande liquéfiée en été de $12\,153\,10^3\text{m}^3$ (liquéfaction 1 en été),
8 incluant les volumes liés à l'évaporation, est ensuite reportée au tableau 1, de l'annexe 1,
9 aux lignes 7 à 9.

10 • La quantité annuelle de demande liquéfiée en hiver (liquéfaction 1 en hiver), incluant les
11 volumes liés à l'évaporation, est ensuite reportée au tableau 1, de l'annexe 1, aux lignes
12 10 à 12. Il est à noter qu'aucune activité de liquéfaction n'est prévue au cours de l'hiver
13 2018.

14 Le client GM GNL n'aura pas recours au liquéfacteur 1 durant l'exercice 2018, en
15 conséquence sa demande (ligne 6 du tableau 2) et sa capacité potentielle de liquéfaction
16 (ligne 6 du tableau 1) sont nulles. Par ailleurs, une quote-part de l'évaporation régulière est
17 tout de même attribuée au client GM GNL compte tenu de la capacité d'entreposage qu'il
18 réserve, soit un volume de $221\,10^3\text{m}^3$. Ainsi, la liquéfaction 1 en été pour le client GM GNL,
19 correspondant à sa quote-part de l'évaporation régulière, est reportée à la ligne 9 du tableau 1
20 de l'annexe 1.

21 La quantité totale annuelle de demande liquéfiée en été sera utilisée pour déterminer le coût
22 unitaire moyen des frais variables de cette activité. La portion attribuable au client GM GNL
23 pour 2018 est donc de $221\,10^3\text{m}^3$.

24 Aucun coût n'est attribué à l'activité de liquéfaction 1 en hiver puisqu'il n'y a pas de demande
25 de liquéfaction en hiver.

Liquéfaction 2

26 Bien que Gaz Métro ait établi les coûts attribuables à l'activité de liquéfaction 2, elle ne traitera
27 pas des coûts unitaires moyens reliés à cette activité étant donné que cette activité est

1 attribuable en totalité au client GM GNL. L'activité réglementée n'utilise pas ce service et n'a
2 donc pas à assumer une partie de ces coûts.

Regazéification

3 Bien que Gaz Métro ait établi les coûts attribuables à l'activité de regazéification, elle ne
4 traitera pas des coûts unitaires moyens reliés à cette activité étant donné que le client
5 GM GNL n'utilise pas ce type de service et n'a donc pas à assumer une partie de ces coûts.

1.2. RÉPARTITION DES COÛTS DE L'USINE LSR

6 Le tableau 3 de l'annexe 1, lignes 1 à 30, présente les résultats de la répartition des coûts
7 entre les différentes activités : entreposage, liquéfaction 1 en été, liquéfaction 1 en hiver,
8 liquéfaction 2 et regazéification.

9 Les éléments plus spécifiques relatifs aux calculs et répartitions effectués sont les suivants :

- 10 • les coûts de l'usine LSR prévus à la Cause tarifaire 2018 ont été évalués en fonction du
11 niveau d'activité prévu;
- 12 • la méthode de répartition des différents coûts entre les activités de liquéfaction,
13 d'entreposage et de regazéification est décrite à la colonne 3;
- 14 • les colonnes 4 à 9 détaillent, pour chaque type d'activité de l'usine LSR, la répartition des
15 coûts fixes et variables; et
- 16 • le coût total d'utilisation de l'usine LSR, incluant les dépenses d'amortissement, le
17 rendement sur la base de tarification relié aux coûts non amortis et les impôts, est
18 présenté à la ligne 30.

1.3. COÛTS UNITAIRES MOYENS ET COÛT D'UTILISATION POUR LE CLIENT GM GNL

19 Les coûts unitaires moyens d'utilisation de l'usine LSR sont présentés par activité à la ligne 32
20 du tableau 3 de l'annexe 1.

21 Le coût de l'utilisation de l'usine LSR pour le client GM GNL est présenté au tableau 3 de
22 l'annexe 1 à la ligne 34. Il est calculé en appliquant le coût unitaire moyen de l'entreposage
23 et de la liquéfaction 1 en été, aux capacités ou quantités respectives propres au client

1 GM GNL pour chacune de ces activités. Quant aux coûts associés à la liquéfaction 2, tel que
2 mentionné précédemment, ils sont entièrement attribués au client GM GNL, sans égard aux
3 volumes liquéfiés.

2. COÛT DE MAINTIEN DE LA FIABILITÉ

4 Conformément à la décision de la Régie de l'énergie (la « Régie ») D-2015-012, dans le cadre de
5 son Plan d'approvisionnement 2018-2021, Gaz Métro a analysé les besoins d'outil de maintien
6 de la fiabilité (Gaz Métro-6, Document 1, pages 80 à 82).

7 Les résultats de cette analyse démontrent que la réservation d'une capacité de l'usine LSR au
8 client GM GNL ne nécessite pas d'ajout de capacité de transport. Ainsi, aucun outil de maintien
9 de fiabilité n'est requis pour l'exercice 2018.

3. TRAITEMENT À LA CAUSE TARIFAIRE 2018

10 Le plan d'approvisionnement, présenté aux documents de la pièce Gaz Métro-6, Document 1, est
11 établi en intégrant la réduction de la capacité d'entreposage de l'usine LSR réservée à la clientèle
12 de l'activité réglementée.

13 La structure d'approvisionnement ainsi établie pour l'exercice 2018 est considérée dans
14 l'évaluation des coûts de service et du revenu additionnel requis présentés dans la Cause
15 tarifaire 2018.

16 Le revenu requis est ajusté de façon à considérer la projection du remboursement des coûts par
17 le client GM GNL pour l'exercice 2018. Ce remboursement inclut l'ensemble des coûts attribués
18 au client GM GNL décrit aux sections 1 et 2 de ce document. Le revenu requis ajusté servira à
19 l'établissement des tarifs pour l'exercice 2018.

CONCLUSION

20 Gaz Métro a présenté dans cette preuve l'établissement des coûts d'utilisation de l'usine LSR par
21 le client GM GNL dans sa Cause tarifaire 2018, conformément aux décisions D-2010-057,
22 D-2010-144, D-2011-030, D-2012-171, D-2014-032 et D-2015-012 de la Régie. Ainsi, le revenu
23 requis de la cause tarifaire prendra en considération les coûts de l'utilisation de l'usine LSR par

- 1 le client GM GNL établis en fonction des coûts unitaires moyens d'entreposage et de
- 2 liquéfaction 1 en été, ainsi que le coût total de liquéfaction 2.

Gaz Métro demande à la Régie d'approuver l'établissement des coûts d'utilisation de l'usine LSR par le client GM GNL.

ANNEXE 1 – Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR à la Cause tarifaire 2018

Coûts de l'usine LSR - Répartition du coût d'utilisation daQ/GM GNL

Tableau 1 : Capacité / quantité par activité		(a)	(b)
		10 ³ m ³	Ratio
1	Capacité d'entreposage	56 600	
2	Clientèle régulière	55 300	97,7%
3	GM GNL	1 300	2,3%
4	Capacité potentielle de liquéfaction (liquéfacteur 1)	55 300	
5	Clientèle régulière	55 300	100,0%
6	GM GNL	-	0,0%
7	Quantité annuelle de demande liquéfiée été (liquéfacteur 1)	12 153	
8	Clientèle régulière	11 932	98,2%
9	GM GNL ⁽¹⁾	221	1,8%
10	Quantité annuelle de demande liquéfiée hiver (liquéfacteur 1)	-	
11	Clientèle régulière	-	0,0%
12	GM GNL	-	0,0%
13	⁽¹⁾ Correspond à la liquéfaction de l'évaporation régulière		

Tableau 2 : Répartition de la quantité annuelle de demande liquéfiée (liquéfacteur 1) du 1 octobre 2016 au 31 décembre 2016			
	hiver	été	Total
1	Demande	1 596	1 596
2	Évaporation de liquéfaction (1)	924	924
3	Évaporation régulière (2)	9 633	9 633
4	Liquéfaction totale	12 153	12 153
5	GM GNL	-	-
6	Demande	-	-
7	Évaporation de liquéfaction (1)	-	-
8	Évaporation régulière (2)	221	221
9	Liquéfaction totale GM GNL	221	221
10	daQ	-	-
11	Demande	1 596	1 596
12	Évaporation de liquéfaction (1)	924	924
13	Évaporation régulière (2)	9 412	9 412
14	Liquéfaction totale daQ	11 932	11 932
15	⁽¹⁾ Évaporation de liquéfaction ventilée au prorata de la demande		
16	⁽²⁾ Évaporation régulière ventilée au prorata de la capacité d'entreposage		

Tableau 3 : Répartition des coûts par élément (000\$)			Méthode d'allocation	Entreposage		Liquéfaction 1		Liquéfaction 2	Regazéification
(1)	(2)	(3)		Fixes	Fixes	Variables		Fixes	Fixes
			(4)	(5)	Été (6)	Hiver (7)	(8)	(9)	
1	Coefficient d'utilisation		12	18	-	-	19	19	
2	Jours d'utilisation des fonctions		365	35	-	-	288	5	
3	Ratio d'utilisation des ressources		4 380	630	-	-	5 472	95	
4	Ratio d'utilisation (%)		41,41%	5,96%	0,00%	0,00%	51,73%	0,90%	
Frais de l'usine									
5	Salaires et avantages sociaux	3 265	Ratio d'utilisation	1 352	195	-	-	1 689	29
6	Assurances	1 209	Allocation directe	469	183	-	-	490	67
7	Services d'entretien								
8	Matériaux et pièces	Spécifique à l'activité	Allocation directe	-	-	-	-	-	-
9		Général	Ratio d'utilisation	260	37	-	-	325	6
10	Services professionnels	Spécifique à l'activité	Allocation directe	-	-	-	-	-	-
11		Général	Ratio d'utilisation	129	19	-	-	161	3
12	Taxes municipales	179	Ratio d'utilisation	74	11	-	-	92	2
13	Taxes municipales	209	Ratio d'utilisation	87	12	-	-	108	2
14	Autres frais divers	425	Ratio d'utilisation	176	25	-	-	220	4
15	Réfrigérant	124	Allocation directe	-	-	124	-	-	-
16	Gaz naturel								
17	Électricité	regazéification	Allocation directe	-	-	-	-	-	7
18		liquéfaction	Allocation directe	-	-	22	-	-	-
19	Total gaz naturel	autres	Ratio d'utilisation	6	1	-	-	7	0
20				6	1	22	-	7	7
21	Électricité	fixes	Ratio d'utilisation	134	19	-	-	167	3
22		variables - regazéification	Allocation directe	-	-	-	-	-	7
23	Total électricité	variables - liquéfaction	Allocation directe	-	-	442	-	-	-
24				134	19	442	-	167	10
25	Sous-total frais de l'usine	7 165		2 687	502	589	-	3 260	129
Dépenses d'amortissement									
26	Spécifique à l'activité	Allocation directe	487	244	-	-	-	-	98
27		Général	Ratio d'utilisation	181	26	-	-	226	4
28			668	270	-	-	226	102	
Rendement à 6,23%									
29	Spécifique à l'activité	Allocation directe	270	340	-	-	3	161	
30		Général	Ratio d'utilisation	159	23	-	-	199	3
31			429	363	-	-	202	164	
32	Impôts reliés au rendement (7,64% - 6,23%)	262		97	82	-	-	46	37
33	Grand Total	9 852		3 880	1 217	589	-	3 734	432
34	Capacité / quantité totale pour chaque élément (10³m³)		56 600	55 300	12 153	-	-	-	-
35	Coût unitaire de chaque élément (¢/m³)		6,856	2,201	4,844	-	-	-	-
Coût d'utilisation pour GM GNL									
36	Capacité / quantité du client GNL pour chaque élément (10 ³ m ³)		1 300	-	221	-	-	-	-
37	Coûts totaux (000 \$) (l. 32 x l. 33)	3 834	89	-	11	-	3 734	-	-
Coût d'utilisation pour l'activité réglementée									
38	Coûts totaux (000 \$) (l. 30 - l. 34)	6 018	3 791	1 217	578	-	-	-	432

Notes: - Les coûts alloués en vertu du ratio d'utilisation correspondent aux coûts non directement attribuables à une fonction